



REPUBLIQUE FRANCAISE – DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN  
**COMMUNE DE PETIT-LANDAU**

Arrondissement de Mulhouse – Canton de Rixheim  
Mairie - Maison villageoise - 3 rue Séger 68490 PETIT-LANDAU  
Tél. 03.89.48.37.15 – Fax 03.89.48.49.99 – courriel : [mairie@petit-landau.fr](mailto:mairie@petit-landau.fr)

CT/NN

**RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
A LA MAIRIE – MAISON VILLAGEOISE  
Salle du Conseil Municipal - 1<sup>er</sup> étage  
LE MARDI 19 DÉCEMBRE 2023  
à 19 heures 30**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 18 octobre 2023.
2. Autorisation du Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement de l'exercice 2024.
3. Approbation des tarifs communaux.
4. Approbation tarif bibliothèque municipale.
5. Commission Locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT) : approbation du rapport du 8 septembre 2023.
6. Subvention exceptionnelle aux associations ayant œuvré lors de l'ouverture du bistrot communal.
7. Subvention dans le cadre des activités pédagogiques 2024 (collège Théodore Monod).
8. Contrat Prévoyance (CNP Assurances) : Avenant n°3 aux conditions particulières.
9. Reversement du produit de la chasse à la caisse des accidents agricoles.
10. Zone développement ENR.
11. Délibération portant instauration de la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle forfaitaire.
12. Décisions du Maire prises en application des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil Municipal du 2 juin 2020.
13. Divers.

Petit-Landau, le 14 décembre 2023.

Le Maire

  
*Carole Talleux*  
Carole Talleux

Mairie ouverte au public le :

Lundi et vendredi de 9 h 00 à 11 h 00, le mardi de 16 h 00 à 19 h 00  
et le jeudi de 9 h 00 à 11 h 00 et de 16 h 00 à 18 h 00 et sur rendez-vous.